

Privilège—M. Valcourt

consentement, pour présenter le Budget, ils s'y sont opposés. Par chez nous, à Madawaska, ça s'appelle parler des deux bords de la «yeule». En anglais, il y a une expression qui est plus osée, mais c'est cela qu'ils font. Aujourd'hui, ils pensent qu'ils vont impressionner les Canadiens. Ce matin, monsieur le Président, on se lève tôt dans ce caucus-ci, mais ce matin, on était encore plus à bonne heure, sur la «go».

Une voix: Ta conscience te «badrait»?

M. Valcourt: Non, j'ai la conscience claire. J'aimerais pouvoir en dire autant que toi!

Monsieur le Président, j'écoutais des citoyens ordinaires qui participaient à une ligne ouverte, une émission radiophonique, d'abord anglaise. Sept personnes ont appelé: 7 Canadiens et Canadiennes, des gens ordinaires, des gens dont eux autres se gargarisent et représentent, des gens ordinaires qui ont voté pour nous le 21 novembre. Ces gens-là disaient: Michael Wilson, le ministre des Finances, démissionner? Jamais de la vie! Il ne devrait pas démissionner! Parce que Michael Wilson ne peut pas être tenu responsable d'un acte criminel que quelqu'un d'autre a commis. Les Canadiens comprennent cela. Ils comprennent cela à Madawaska, ils comprennent au Nouveau-Brunswick, ils comprennent cela à Gaspé, ils comprennent cela dans Bellechasse, et ils comprennent cela à Kelowna aussi. Ils comprennent cela partout. Mais quand tu as des intérêts partisans qui dépassent les fameux principes de cette tradition de parlementarisme, ces gens-là, ils s'en foutent de la tradition.

La meilleure tradition parlementaire britannique, ce n'est pas cela qui les occupe. Mais ce qu'ils vous demandent de faire, monsieur le Président, c'est de rendre le ministre des Finances coupable de quelque chose qui a été commis par quelqu'un d'autre. On vous demande de pousser les principes de la tradition parlementaire britannique à la complète stupidité. On vous demande d'oublier les principes d'équité qui inspirent le régime parlementaire britannique. On vous demande, monsieur le Président, d'oublier les principes de bon sens et du test de la personne raisonnable qui inspire le régime parlementaire britannique et, de fait, tout le droit coutumier. On vous demande d'ignorer cela.

Une voix: Le bon père de famille.

M. Valcourt: On vous demande d'ignorer cela. Au Québec, c'est le bon père de famille, il y a le test. Là-bas, c'est la personne raisonnable. Mais cela faisait du sens, au Québec et partout ailleurs. Ce qu'on vous demande de faire, c'est de dire que malgré le fait que le ministre des Finances ait pris toutes les mesures de sécurité ordinaires, qu'une personne raisonnable. . .

Des voix: Non!

M. Valcourt: Les bouffons disent non, mais ils n'ont pas de preuves. Tout ce qu'ils savent, c'est que quelqu'un a mis la main sur un document, et le ministre des Finances a dit que ce n'était pas de son personnel. Cela s'est fait par quelqu'un. La police enquête, et on verra. On ne présumera pas de ce que la police va trouver. On va laisser à nos amis d'en face le soin de présumer et de conjecturer. Mais, ce qu'on vous demande de faire, monsieur le Président, c'est d'étendre ces principes-là bien au-delà de la tradition. Et quand ils parlent de tradition, ils vous parlent de précédents.

• (1540)

Monsieur le Président, je viens de l'Acadie, je viens du Nouveau-Brunswick. J'ai fait mon droit à l'Université du Nouveau-Brunswick et j'ai déjà entendu parler de précédents. Les précédents auxquels ces gens-là font allusion, et je vais vous inviter, monsieur le Président, à considérer ces précédents. . . D'abord, pour qu'un précédent s'applique, d'après ma petite formation juridique, il faut qu'il s'applique aux faits aux quatre coins du problème en question. Un précédent doit traiter des faits qui sont similaires et il faut que les principes de droit s'appliquent également. Or, ici, ce qu'ils vous demandent de faire, c'est d'ignorer la distinction entre les précédents auxquels ils font allusion et la situation à laquelle on fait face.

En 1936, dans le Royaume-Uni, et le chef de l'opposition, le whip dit: *Ah, wow!* Quand j'ai entendu son chef hier soir, moi aussi, j'ai dit: *Wow!* Il ne s'est pas amélioré. Il parlait. . .

Une voix: Vous n'étiez même pas né en 1936!

M. Valcourt: Non, je n'étais pas né en 1936, et peut-être bien que. . .

Une voix: Ça paraît!

M. Valcourt: Vous aussi, ça paraît. Cela fait longtemps que vous êtes là! Peut-être que cela fait trop longtemps que ce député-là. . . Des fois, la mémoire, cela les affecte.

De toute façon, en 1936, où un ministre, après enquête. . . Il avait été démontré que le ministre lui-même avait imparti de ses connaissances du Budget à quelqu'un d'autre pour qu'il en profite, et il avait dû démissionner. Est-ce qu'en aucun temps, monsieur le Président, quelqu'un de l'autre côté de la Chambre va alléguer que le ministre des Finances savait que lui-même a imparti à un tiers de l'information à propos du Budget? Si quelqu'un veut faire cette accusation-là, qu'il mette son siège en jeu et qu'il le fasse! Ils ne disent pas cela.